

Nombre de conseillers

En exercice : **27**

Présents : **21**

Absents : **6**

- dont suppléé : **0**

- dont représentés : **4**

Votants : **25**

- dont « pour » : **25**

- dont « contre » : **0**

- dont abstention : **0**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq juin à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 21 juin 2019 se sont réunis dans la salle polyvalente de la mairie du Lauzet-Ubaye sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY Sophie, ALLEMANDI Florence, ANDRE Michèle, LAE-ESMENJAUD Marie Hélène, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, OKROGLIC Dominique MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, MARTIN Jacques, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, BEHETS Jan, MASSE Roger, TRON Jean-Michel et NICOLAS Yves.

EXCUSES : MM. BAGUE Patrice, FRELASTRE Jean Michel ayant donné pouvoir à M. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BOUVET Patrick ayant donné pouvoir à M. BEHETS Jan, FERRON Jean ayant donné pouvoir à M. NICOLAS Yves et BULTEL Jean Pierre ayant donné pouvoir à MARTIN Jacques.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

Délibération n°2019/118

OBJET : LEVES TOPOGRAPHIQUES SUR LES AFFLUENTS DU GRAND RIOU DE LA BLANCHE ET LE RIOU BOURDOUX, TRAVAUX D'URGENCE

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT que le torrent du Riou Bourdoux et les affluents du Grand Riou de la Blanche (ravin du vieux château et ravin de la Sarce) ont fait l'objet d'accumulation de matériaux suite aux crues et laves torrentielles du mois d'août 2018 ;

CONSIDERANT que le plan de gestion des torrents de St-Pons indique un profil de référence (correspondant au levé topo LIDAR 2014) et des indications pour sa gestion ;

CONSIDERANT que l'ouverture mesurée en novembre 2018 au niveau du pont est très légèrement inférieure à celle préconisée et que le seuil d'intervention est sensiblement dépassé. Il convient d'analyser plus largement l'évolution des profils en comparaison à l'état de référence et d'estimer les volumes précis à gérer ;

CONSIDERANT que l'enjeu principal est la RD 900 axe routier principal de la vallée ;

CONSIDERANT que le plan de gestion propose trois scénarios d'aménagement sur la partie aval du Riou Bourdoux et sa confluence avec l'Ubaye ;

CONSIDERANT que les enjeux présents sur les affluents du Grand Riou de la Blanche sont une bergerie, la piste et les prairies ;

CONSIDERANT que sur certains tronçons, les chenaux sont remplis à ras bord et que la partie aval du cône de déjection présente une accumulation importante de blocs ;

CONSIDERANT qu'il convient de mesurer la topographie actuelle et d'établir des consignes de gestion (profils objectifs) ;

CONSIDERANT que des travaux d'urgence permettraient de dégager un minimum le chenal comblé sur la partie amont du ravin du vieux château en attente du rétablissement d'un profil complet ;

CONSIDERANT que des levés topographiques sont envisagés sur ces secteurs ainsi que l'établissement de consignes de gestion sur les affluents du Grand Riou de la Blanche ;

VU le plan de financement prévisionnel ci-après :

Plan de financement prévisionnel		
Libellés	Part. %	Montant H.T.
Levés topographiques et analyse des données Riou Bourdoux, Grands Riou de la Blanche	100%	9 600,00 €
Participation Etat	30%	2 880,00 €
Participation CD04	30%	2 880,00 €
Autofinancement CCVUSP H.T.	40%	3 840,00 €

CONSIDERANT que des travaux d'urgence sont également envisagés ;

VU le plan de financement prévisionnel ci-après :

Travaux d'urgence		
Libellés	Part. %	Montant H.T.
Réagencement à la pelleteuse	100%	4 100,00 €
Participation Etat	30%	1 230,00 €
Participation CD04	30%	1 230,00 €
Autofinancement CCVUSP H.T.	40%	1 640,00 €

VU la délibération 2018/157 du 19 juin 2018 fixant le champ de compétence pour la GEMAPI ;

VU le dossier de demande d'aides déposé auprès de l'Etat suite aux laves torrentielles d'août 2018 et l'arrêté 2019-074-009 correspondant ;

CONSIDERANT la situation actuelle du lit des torrents et les enjeux présents,

CONSIDERANT l'enveloppe correspondante inscrite au budget 2019 « Opération gestion sédimentaire » de la CCVUSP permettant la réalisation des études préalables et d'une partie des travaux,

Sur proposition de la Présidente,
Après délibéré,

- **DECIDE** de prendre en compte ces prochains travaux dans le cadre de la GEMAPI.
- **DECIDE** de lancer les études préalables nécessaires précitées.
- **DECIDE** de réaliser quelques travaux d'urgence sur la partie amont du chenal du ravin du vieux château rempli à ras bord afin de préserver la bergerie, la piste et les prairies en cas de nouvel épisode estival.
- **SOLLICITE** les aides financières les plus élevées possibles du comité départemental Alpes de Haute-Provence et de l'Etat.
- **AUTORISE** la Présidente à signer l'ensemble des documents relatifs à cette opération.

Ainsi Fait et Délibéré en séance les jours, mois et an que ci-dessus.
Pour Extrait Certifié Conforme.

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY